Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 022-200076578-20260423-DEC2026_07-DE

DECISION DU MAIRE N° 2026/07

OBJET : MANDAT SPECIAL A MADAME CHRISTINE MASSART 7ème ADJOINTE AU MAIRE

LE MAIRE,

VU,

- le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2123-18 ;
- Vu le 30° de la délibération n°9 du 21 mars 2026 du conseil municipal portant délégation du conseil municipal au Maire ;

CONSIDERANT,

- Considérant que la Ville de Dinan doit être représentée pour accompagner l'association Souffles d'espoir contre le cancer dans la province de Liège en Belgique du 24 au 27 avril 2026 ;
- Considérant que le Maire l'indisponibilité du Maire pour représenter la Ville ;

DECIDE

Un mandat spécial est donné à Madame Christine Massart, 7ème adjointe au maire en charge des Affaires générales, de la proximité et de la citoyenneté, pour représenter le maire, du 24 au 27 avril 2026, dans la province de Liège en Belgique.

Les frais liés à l'exécution du présent mandat seront indemnisés selon les dispositions en vigueur.

Monsieur le directeur général des services et le comptable public assignataire de la Trésorerie de Dinan sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à l'intéressée et publiée.

FAIT EN L'HOTEL DE VILLE DE DINAN,
23/04/2026,

Le Maire : Didier LECHIEN

VILLE DE DINAN (Côtes d'Armor)